

REPUBLICQUE FRANCAISE

ARRÊTÉ n°40/2014

**De non opposition à une déclaration préalable
AU NOM DE LA COMMUNE d'AURIS EN OISANS**

Le Maire d'AURIS EN OISANS, Mr MOIROUX Yves,

Vu la déclaration préalable présentée le 14 Octobre 2014 par Mr Duroule Frédéric demeurant, Les Certs, 38142 Auris en Oisans et, enregistrée par la Mairie d'Auris en Oisans sous le numéro **DP 038.020.14.20011**.

DP 038.020.14.20011

Considérant que le projet, objet de la déclaration, consiste, sur un terrain, situé au village des Certs à Auris en Oisans et, cadastré **section D n°2469** sur une construction existante à:

- **La création d'une fenêtre et, d'une baie vitrée**
- **La transformation de trois fenêtres en porte fenêtre**
- **La création de deux balcons sur les façades Est et, Sud**
- **Au remplacement de l'ensemble des fenêtres et porte fenêtres par des modèles PVC Anthracite RAL 7016**
- **La pose de panneaux solaires 7.5 m2et, photovoltaïques 20m2 sur le toit Sud**

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le plan d'occupation des sols approuvé et modifié le 30 Avril 2004 ;

Considérant que le projet est situé **dans la zone UB** du **Plan d'Occupation des Sols** de la Commune.

ARRÊTE

Article 1

Qu'il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

ARRÊTE

Fait à Auris en Oisans, le 14 Octobre 2014

Le Maire :
Yves MOIROUX

